

## **COMMUNIQUÉ**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **Séance du conseil municipal du 11 novembre 2019**

**COATICOOK, le 11 novembre 2019** – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

#### **Informations générales sur les travaux de la Ville**

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Au niveau de la division des infrastructures, les équipes s'affairent à la préparation de la saison hivernale ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook procèdent au remplacement de disjoncteurs dans le poste McDuffee. Ils finissent de ramasser les dégâts causés par les forts vents du 31 octobre et du 1<sup>er</sup> novembre dernier. Les équipes s'occuperont également de planter des poteaux sur le site où aura lieu le rassemblement de la Fédération québécoise de camping – caravanning et de faire les décorations de Noël dans les prochaines semaines ;
- Du côté de la voirie, les équipes travaillent à la réparation des chemins suite aux pluies diluviennes du 31 octobre et du 1<sup>er</sup> novembre dernier. Il y a eu beaucoup d'érosion des chemins. D'autres équipes installent les balises de déneigement en collaboration avec les équipes des infrastructures ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, des travaux sont en cours pour réaménager le terrain autour de l'aréna. Ils s'affairent également à terminer le nouveau hangar sur le terrain des ateliers municipaux.

#### **Services extérieurs**

##### Travaux d'enlèvement et de transport des matières résiduelles

La Ville de Coaticook a demandé des soumissions pour les travaux d'enlèvement et de transport des matières résiduelles. Suite à un appel d'offres selon les règles, le conseil municipal a accepté la plus basse soumission conforme pour les travaux d'enlèvement et de transport des matières résiduelles soit celle de la compagnie GFL Environnemental inc. (l'ancienne compagnie Matrec) au montant 2 393 250 \$ plus les taxes applicables pour un contrat de 3 ans.

### Modification de la politique de viabilité hivernale et autorisation de signature

Une politique de viabilité hivernale a été mise en place il y a quelques années dans le but d'offrir un niveau de service adéquat et efficace en matière de déneigement et de déglçage. Le conseil municipal est soucieux de veiller à bien faire connaître le niveau de service aux conducteurs, au conseil municipal et au citoyen. L'entretien des routes est une dépense importante pour assurer ainsi la sécurité des déplacements aux citoyens. Les membres du conseil ont résolu d'apporter deux modifications à la Politique de viabilité hivernale soit ;

- Retirer le trottoir de la rue Thibault des trottoirs non déneigés;
- Retirer la section de trottoir située entre la rue Michaud et la coop d'habitation des trottoirs non déneigés.

### Mandat à David Leslie, architecte pour la préparation des plans et devis, estimé et la surveillance des travaux, lors des travaux de réfection du plancher du Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

Le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook présente des problématiques au niveau du plancher dans le hall d'entrée ainsi que dans la salle de spectacle. L'architecte David Leslie a présenté une offre de service pour un montant de maximal de 22 800 \$ plus les taxes applicables pour la préparation des plans et devis, estimé et la surveillance des travaux lors des travaux de réfection du plancher du Pavillon des arts et de la culture de Coaticook. Le conseil municipal reconnaît l'importance de ces travaux pour la consolidation du bâtiment logeant le Pavillon des arts et de la culture. Les élus ont donc résolu d'accepter l'offre de service de l'architecte David Leslie.

## **Sécurité publique**

### Adoption du Plan des mesures d'urgence de la Ville de Coaticook

Les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S 2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire. La Ville de Coaticook reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps. Le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire. Par ailleurs, il est important pour les élus que cette préparation doive être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal. Le conseil municipal a résolu d'adopter le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par monsieur Daniel Oigny. La constitution d'un comité municipal de sécurité civile a également été présentée. Les élus ont accepté la proposition du comité.

## **Administration et conseil**

### Nomination du conseiller, monsieur Vincent Brochu, à titre de maire suppléant à compter du 1er décembre prochain pour les quatre prochains mois

Le conseil doit désigner, tous les quatre mois, un conseiller qui agira à titre de maire suppléant. Les élus ont résolu de désigner le conseiller, monsieur Vincent Brochu, maire suppléant pour les quatre prochains mois à compter du 1er décembre 2019.

### Proclamation de la Ville de Coaticook à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale

La Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne. C'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal. Le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale. Il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité. Lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions auront lieu à travers le Québec. Comme gouvernement de proximité, le conseil municipal affirme qu'il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale. Les élus ont reconnu de proclamer la Ville de Coaticook, municipalité alliée contre la violence conjugale.

### Autorisation au Centre d'action bénévole de tenir La grande guignolée des médias 2019 le jeudi 5 décembre prochain

Chaque année, le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook tient La grande guignolée des médias à plusieurs intersections de la Ville de Coaticook. Le conseil municipal est très heureux, encore cette année, de soutenir la tenue de cet événement.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications  
819 849-2721, poste 256